Centrale des Moins Mobiles

La centrale des moins mobiles

Un réseau de chauffeurs bénévoles

un service de Taxistop

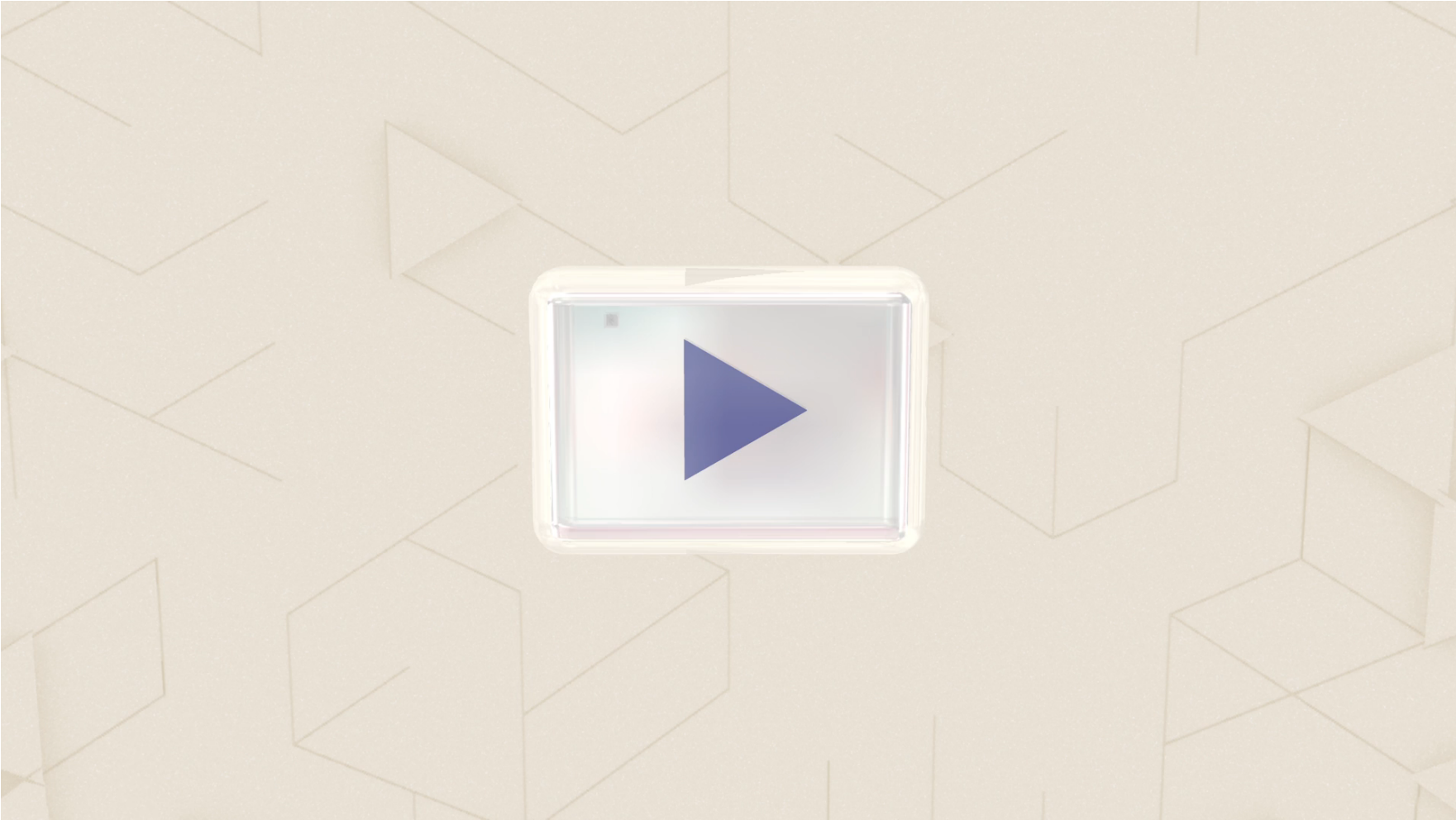

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Qui sommes-nous ?

Taxistop

Faire plus avec moins

depuis 1975

- Mobilité
  - Covoiturage quotidien **Carpool.be**
    - Transport social **Centrale des Moins Mobiles**
  - Covoiturage enfants **Schoolpool**
    - Mobilité PMR **Avira**
  - Covoiturage événementiel **Eventpool**
    - Autopartage C to C **Cozycar**
  - Covoiturage vacances **Eurostop**
    - Autopartage B tp C **Cambio**
- Vacances
  - Echange de maisons Homelink
    - Gardiennage Holiday Sitting
- Eco. coll.
  - Festivals et salons
    - Sensibilisation à l'école

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Le projet

Le BUT d'une Centrale des Moins Mobiles:

- Permettre aux personnes dites «Moins Mobiles» de sortir de leur isolement social
- Comment? Par le soutien de chauffeurs bénévoles

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

L’utilisateur

- Deux conditions pour être membre :
  - Disposer de revenus limités, max 2 fois le RIS:
    - cohabitants: 2*€ 578,27
    - isolés: 2*€ 867,40
    - famille monoparentale avec enfants: 2*€1156,53
  - Être moins mobile

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

L’utilisateur

- Une condition pour le trajet:
  - Ne pas pouvoir accéder aux transports en commun facilement pour le trajet en question
  - également difficultés temporaires de déplacement , ex: époux à l’hôpital, épouse n’a pas le permis
- Pour quelles destinations?
  - Raisons sociales: visite familiale, courses, démarches administratives à la commune,…
  - Les déplacements ne se limitent pas à l’entité de la commune
- Les demandes
  - minimum 2 jours ouvrables à l’avance

Le chauffeur

- Activité non rémunérée

>>rétribution jusqu'à 0,34 €/km

- Temps libres
- Voiture personnelle
- Assurance en ordre
- Joignable par téléphone

Centrale des Moins Mobiles
un service de Taxistop

La cellule administrative

- Elle est gérée par:
  - Le CPAS
  - La commune
- Elle choisit ses heures d'ouverture
- Elle doit être joignable téléphoniquement
- Rencontre et choisit les futurs chauffeurs
- Encode les disponibilités des chauffeurs et les trajets
- Reçoit les demandes
- Accorde les trajets aux chauffeurs

Les CMM aujourd’hui

Taxistop

Les CMM en Belgique

- 73% des communes flamandes
- 20 communes en Wallonie
- 3 communes à Bruxelles

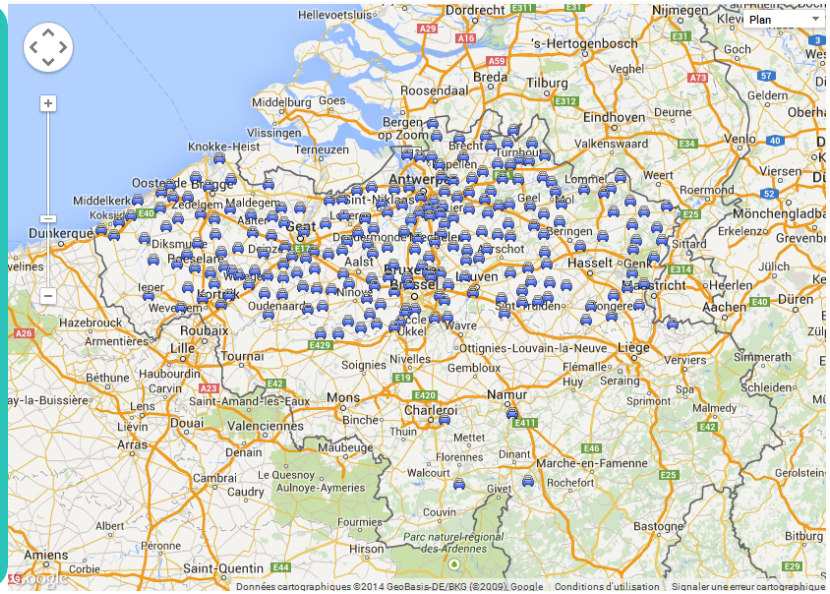

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Quelques chiffres en 2015

En Wallonie et à Bruxelles

- 750 membres
- 177 chauffeurs
- 8.182 trajets
- 263.068 kms parcourus

En Flandre

- 33.620 membres
- 2.767 chauffeurs
- 345,493 trajets
- 9.350.000 km parcourus

Les CMM en Wallonie et à Bruxelles

14 CMM couvrant 29 communes

- Houyet (2008)
- Jette (2009)
- Lessines (2010)
- Namur (2012)
- La Bruyère (2012)
- Mobilesem (2013)
- MobiliSud (2016)
- Uccle (2014)
- Châtelet (2014)
- Watermael-Boitsfort (2015)
- Chastre (2015)
- Tubize (2015)
- Court-Saint-Etienne (2015)
- Sombreffe (2015)

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Km parcourus par région

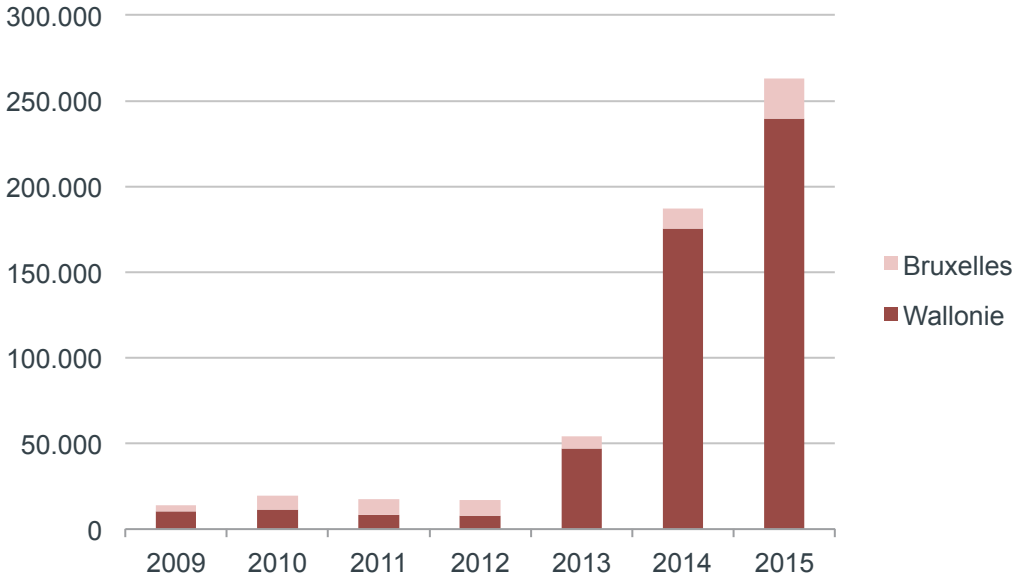

Membres par région

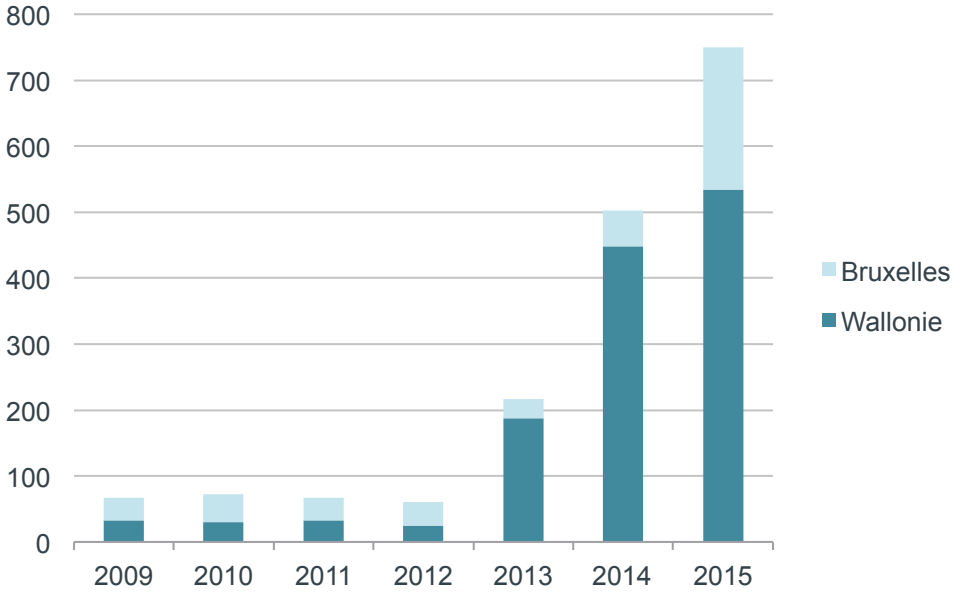

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Membres en Flandre

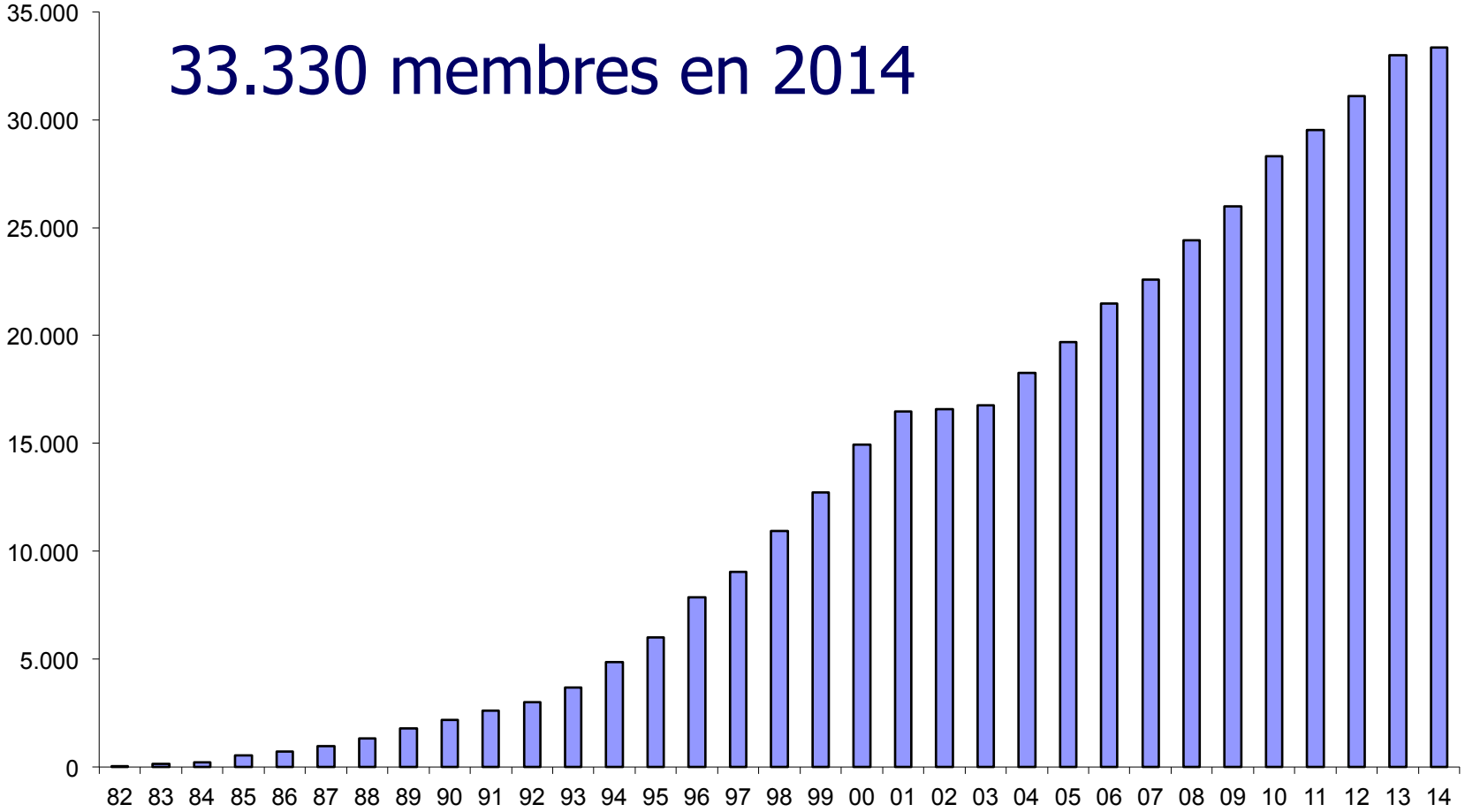

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Chauffeurs en Flandre

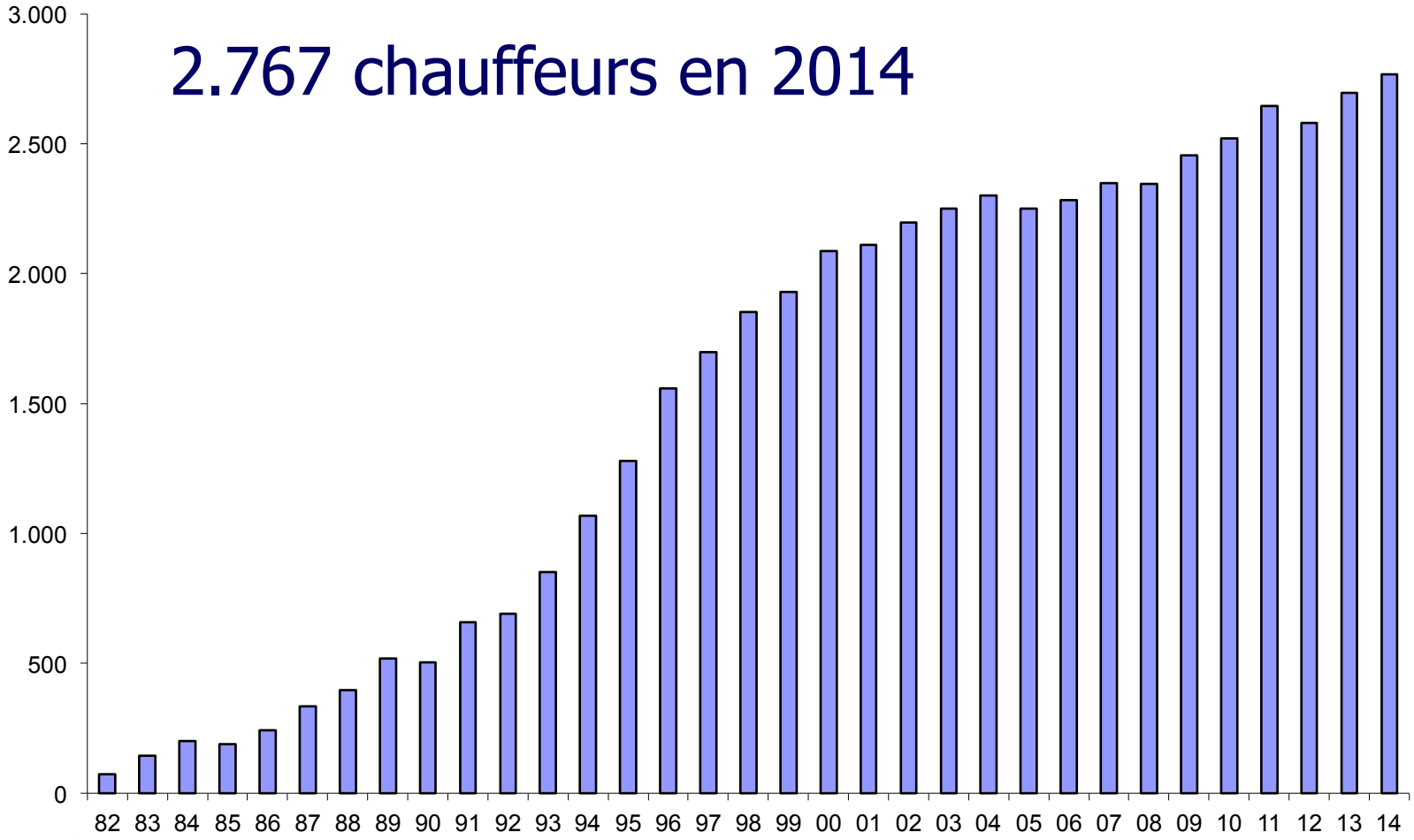

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Trajets en Flandre

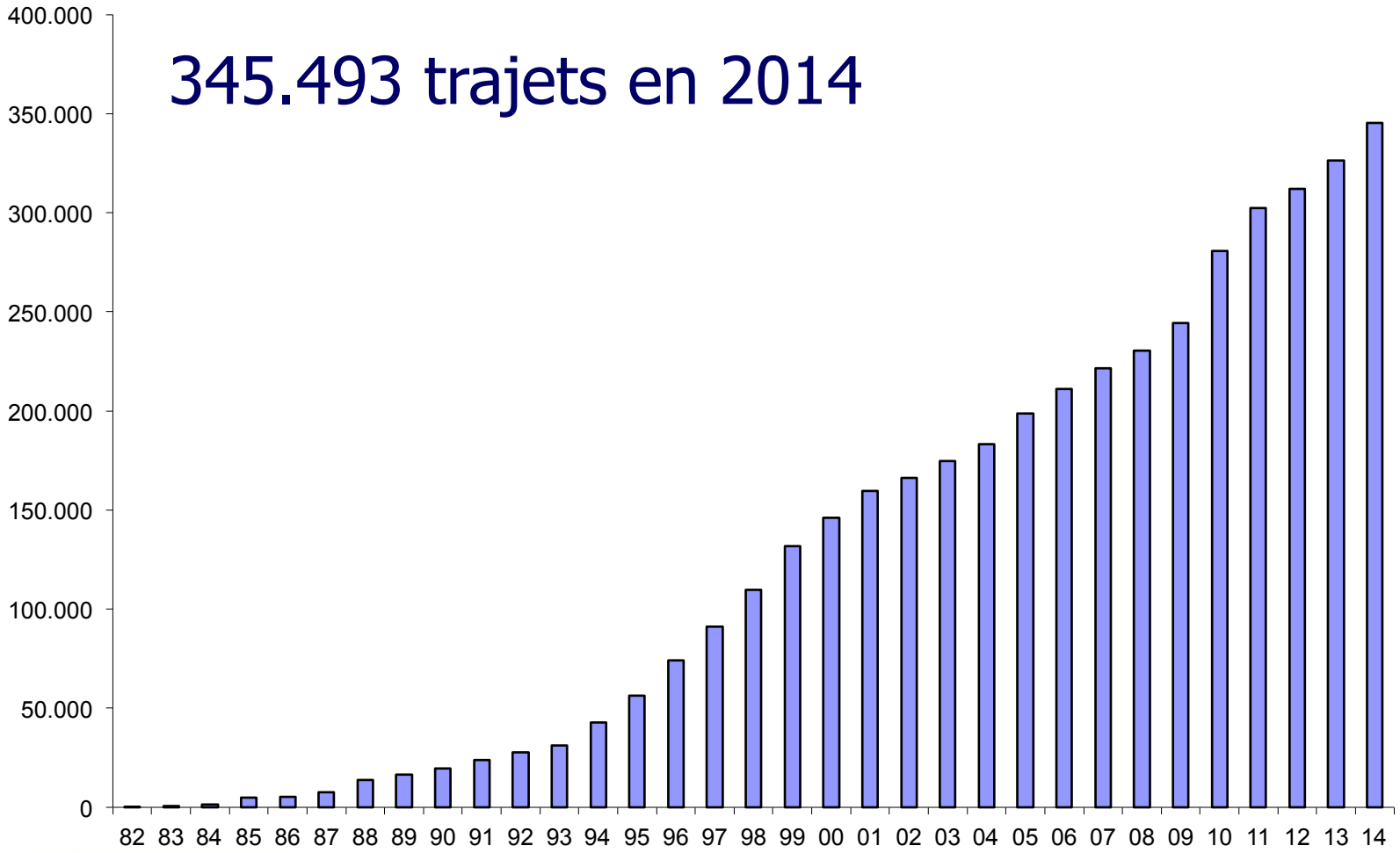

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Km parcourus en Flandre

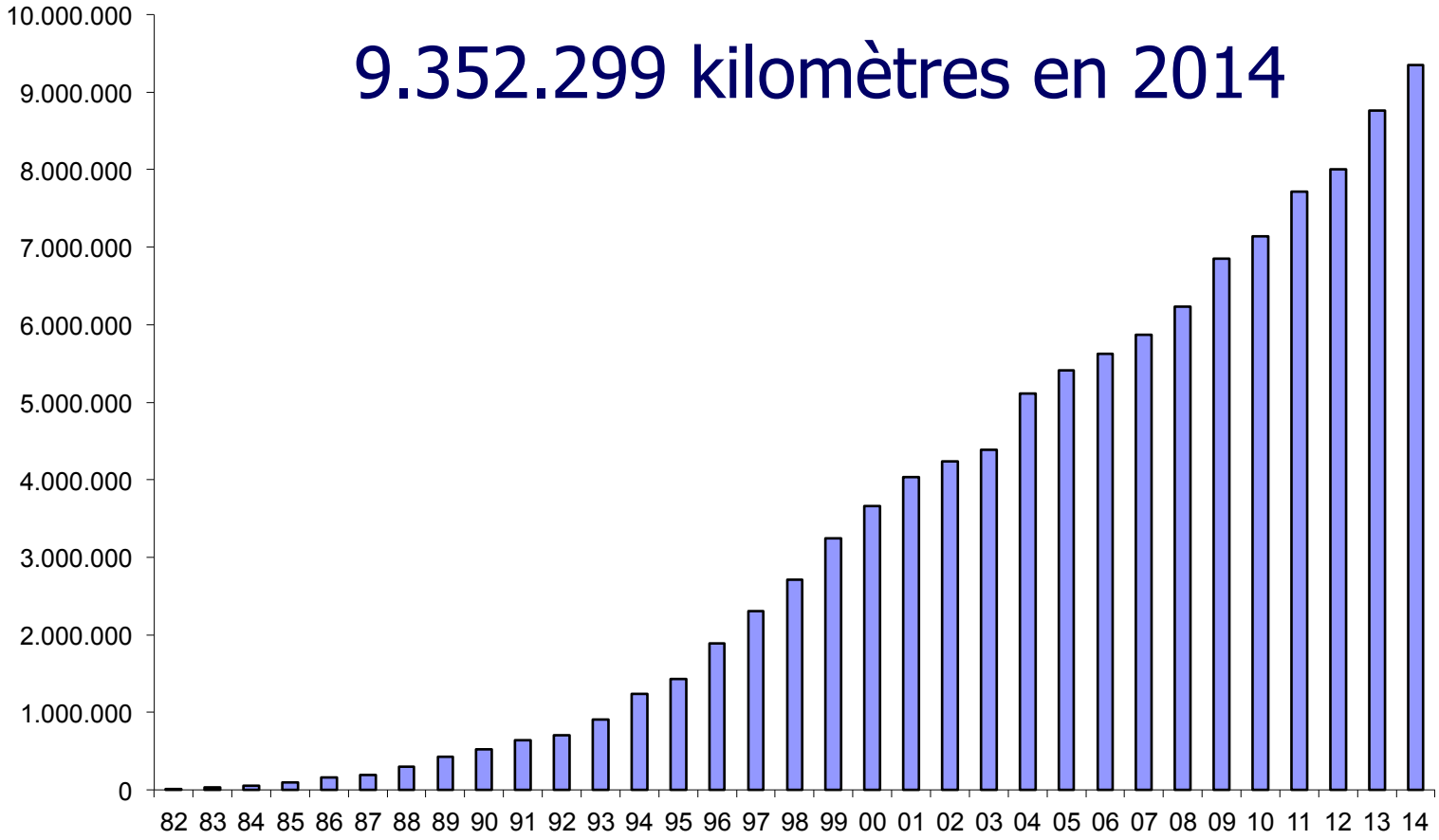

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Les assurances

Taxistop

Assurances souscrites

Par Taxistop sous le nom de la CMM

- Assurance Responsabilité Civile
- Assurance Omnium (0,038€ de la rétribution)
- Assurance dommages corporels pour le chauffeur (Facultative pour 0,09 €/trajet)

Assurance Responsabilité Civile

- Pour tous les chauffeurs et utilisateurs inscrits.
- Couvre les dommages occasionnés par un utilisateur ou un chauffeur à un tiers pendant la prise en charge de l'utilisateur
- Ne couvre pas:
  - Dommages causés par une faute grave (état d'ivresse, …)
  - Les non membres (transport familial)

Assurance Omnium

- Intervient uniquement si le chauffeur est en faute:
- Dégâts occasionnés au véhicule, incendie, vol
- Dommages corporels au chauffeur

Assurance dommages corporels pour les chauffeurs

- Couvre les dommages occasionnés au chauffeur pendant la prise en charge de l’utilisateur dans le cadre du service (embarquement, débarquement, temps d’attente)

Matériel fourni par Taxistop

Taxistop

Carte de membre

Spécifie que la personne est membre de la Centrale des Moins Mobiles

Carte du chauffeur

Spécifie que le véhicule est utilisé pour la CMM

Ce véhicule est actuellement en service pour la

Centrale des Moins Mobiles

Nom du chauffeur bénévole : .....

Plaque d'immatriculation : .....

Commune: .....

Tél. de la centrale : .....Tél. police locale : .....

Signature du responsable CMM : .....

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

UN ACCIDENT ! QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?
Dans tous les cas, restez calme.

En tant que chauffeur, c'est à vous de prouver au moment de l'accident que vous roulez pour la Centrale des Moins Mobiles, au jour et à l'heure mentionnés dans le carnet de trajets de la centrale. Suivez pour cela les instructions suivantes :

1. Remplissez le constat d'accident que chaque chauffeur doit normalement avoir dans son véhicule. Vous devez le faire même s'il n'y a pas de partie adverse ou si cette dernière ne veut pas ou ne peut pas remplir le formulaire.

2. Essayez d'obtenir une déclaration de témoin. Un passager peut également le faire.

3. N'appelez la police que si c'est vraiment nécessaire, car si vous êtes en tort, vous devrez en plus payer une contravention.

4. En cas de délit de fuite ou en cas de dégâts pour lesquels aucune partie adverse n'est impliquée, ou encore si aucun témoin n'est présent, un rapport de police devra être dressé (n'oubliez pas de mentionner que vous roulez en tant que bénévole et donc pour votre propre compte).

5. Si vous voulez que Ethias rembourse entièrement les dégâts, y compris la franchise, votre véhicule devra être réparé dans un garage agréé par Ethias. Pour connaître la liste des garages agréés, appelez votre centrale.

6. Si votre voiture doit être dépannée, faites la transporter d'abord jusqu'à votre domicile par votre service d'assurance (Auto Assistance, Touring,...). Si vous n'êtes pas affilié à un tel service, appelez alors votre centrale ou Ethias, au numéro 04/220.34.00 (notre numéro de police est le 2.655.211) afin de savoir vers quel garage agréé par Ethias votre voiture doit être transportée. En dehors des heures de bureau, vous pouvez appelez la centrale d'Ethias 24h/24 au numéro 04/220.30.40.

Attendez une réponse de votre centrale avant de faire effectuer une expertise !

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Carnet kilomètrique

Reprend chaque trajet et le nombre de kilomètres

Centrale des Moins Mobiles

FEUILLE DE ROUTE

Exemplaire blanc pour le passager
Exemplaire rose pour la centrale

Nom du chauffeur : .....
Plaque d'immatriculation : .....

Nom du membre : .....
N° carte de membre : .....

Date :...../...../20.....	Index :	Lieu :	Heure :
Départ :	.....	.....	.....
Embarquement :	.....	.....	.....
Débarquement :	.....	.....	.....

Prix du service :.....km x.....€=.....€

Centrale des Moins Mobiles de .....

Signature du chauffeur :

Signature du membre :

un service de Taxistop

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Logiciel et manuel

Outil de gestion de votre centrale

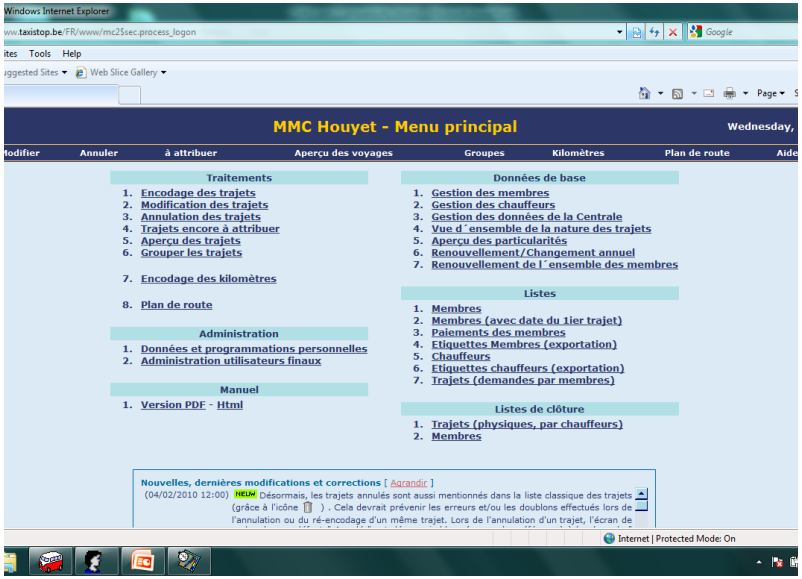

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Réglementation STIG

- Sont agréés d'office:
  - **Communes,** CPAS, régies communales autonomes
  - Associations de projet entre communes, Intercommunales
  - Associations régies par le chapitre XII de la L. organique du 8.7.1976 des CPAS
  - Mutualités
  - Asbl à condition que :
    - * Poursuite d'un *objectif d'intérêt général*
    - * *Fondée* par mutualité, commune, CPAS, les mandataires d'une commune ou d'un CPAS agissant dans l'exercice de leur mandat, ou que la commune, le CPAS, ou leurs mandataires agissant dans l'exercice de leur mandat en soient membres
    - * Fonctionnent, en droit ou en fait, sous leur *contrôle*

- A défaut: introduire une demande d'agrément auprès des services du Gouvernement

Centrale des Moins Mobiles
un service de Taxistop

Gestion par la commune

- Création de la centrale
- Recherche de chauffeurs bénévoles
- Promotion auprès des utilisateurs potentiels
- Gestion quotidienne

Affiliation

- Coût: € 80 tvac/an
- Que comprend le prix de l'affiliation à Taxistop?
  - Formation des coordinateurs au logiciel
  - Assurances
  - Communication + fourniture matériel
  - Helpdesk
  - Journée des CMM, pour échanger et continuer à se former

Tarification

- Affiliation membre:
  - 10 €/an ➔ 5 € pour la CMM
  - 5 €/6 mois ➔ 2,50 € pour la CMM
- Tarif kilométrique: 0,34 €/km
  - 0,302 € pour chauffeur
  - 0,038 € pour assurance Omnium
- Assurance accidents corporels
  - 0,09 €/trajet ➔ offert par la CMM à ses chauffeurs

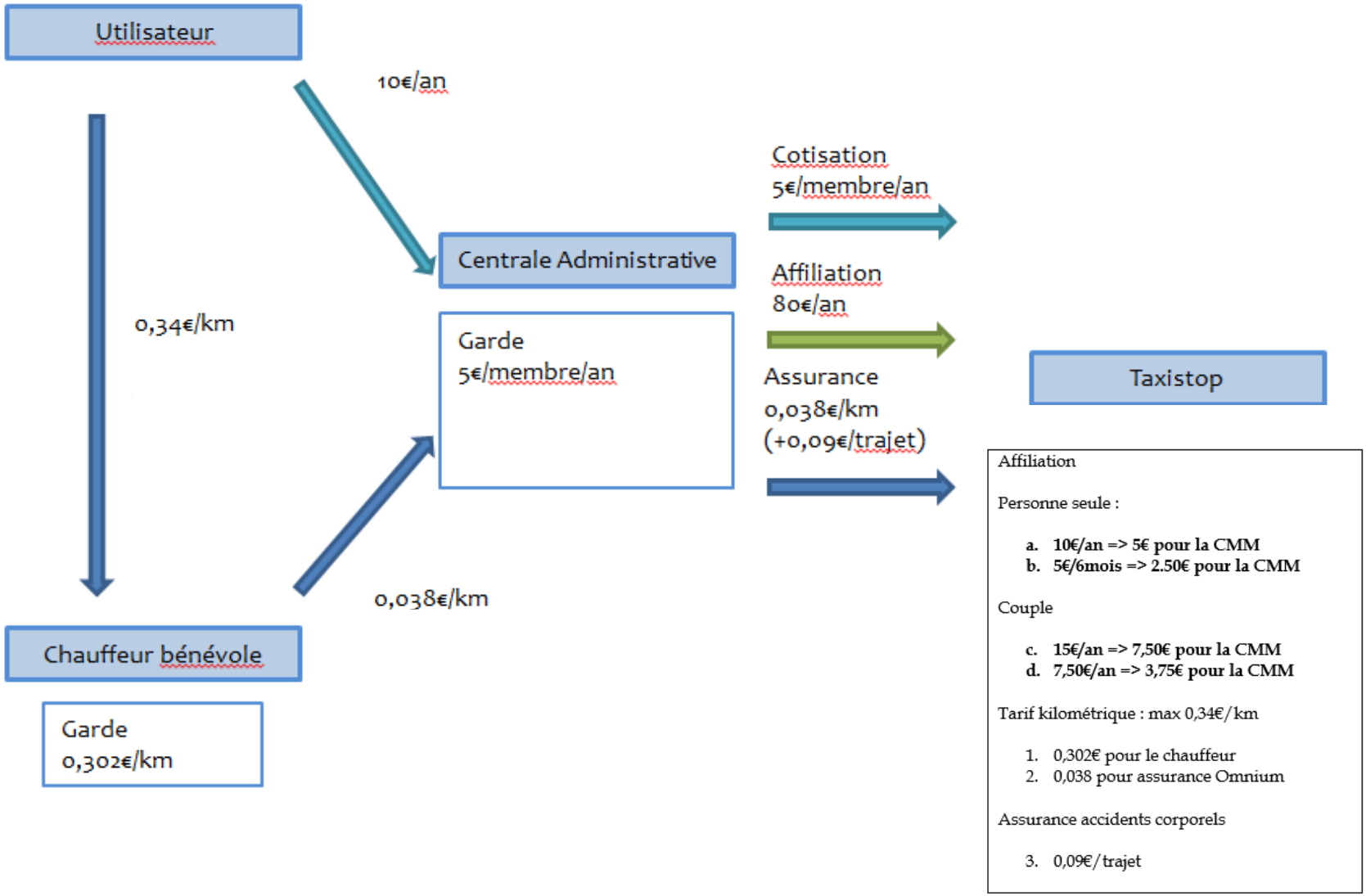

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Nous contacter

Taxistop a.s.b.l

Marco de Waeghe

Rue Buisson St Guibert 1B

5030 Gembloux

Téléphone: 081.62.50.91

E-mail: mdw@taxistop.be

Centrale des Moins Mobiles

un service de Taxistop

Centrale des Moins Mobiles

www.centraledesmoinsmobiles.be

un service de Taxistop